



Journée d'action du 24 septembre : Engageons la mobilisation pour défendre nos retraites !

Vélizy, le 22 septembre 2019

Dans le prolongement des réformes Macron visant le Code du Travail, l'Assurance Chômage et la Fonction Publique, le gouvernement prépare la liquidation des 42 régimes de retraites existants pour y « substituer » un système universel par points dès 2025.



« Le système par points, en réalité, permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions. »

Grand oral de François Fillon, candidat à la « primaire de la droite », devant les patrons le 10 mars 2016 (Public Sénat)

Nos régimes seraient inéquitables ? FAUX !

Certes, les règles de calcul sont différentes entre les régimes. Mais selon le Conseil d'Orientation des Retraites (Sept. 2015), le montant de la pension des retraités du privé se monte à 75,2% du dernier salaire contre 73,9% pour les fonctionnaires. Il n'y a donc pas de différence notable entre le privé et le public. En réalité, les inégalités à la retraite sont le reflet des inégalités pendant la vie professionnelle. A l'inverse de ce que prétend le gouvernement, notre système de retraites actuel, par ses mécanismes de solidarité, corrige certaines des inégalités criantes qui existent durant la vie active (même s'il ne les corrige pas intégralement... ce qui n'est pas le but d'un système de retraites).

Pourquoi y a-t-il 42 régimes ?

Le système économique isole les travailleurs par profession. C'est dans ce cadre que nous avons gagné des droits collectifs et que certains corps de métier ont conquis, avant d'autres, des droits particuliers. Ces conquêtes partielles ont été autant de points d'appui pour obtenir les conventions collectives, les statuts mais aussi les régimes de retraite. C'est tout cela que Macron veut liquider.

Les réformes des gouvernements de droite comme de gauche qui se sont succédés au pouvoir (1993, 2003, 2007, 2010, 2014) vont peser sévèrement sur le niveau de vie des retraités : allongement de l'âge de départ, augmentation du nombre d'annuités requises, fin de l'indexation sur les salaires, baisse des pensions, ... Résultat : le Conseil d'Orientation des Retraites et l'INSEE prévoient une chute brutale du revenu de remplacement des retraités (-10 points de pourcentage pour la génération née en 1990 et un effondrement du niveau de vie des retraités de 30%).

Et il faudrait encore allonger l'âge de départ, alors que 47% des travailleurs en âge de faire valoir leurs droits à la retraite ne sont déjà plus en emploi (chômage, invalidité, ...) ?

STOP ! Les régressions, ça suffit !

Retrouvez toutes les informations indispensables sur le site de la CGT Schindler France et sur

<http://cgtschindler.free.fr>



Matériel réalisé grâce aux cotisations des syndiqués

Avec la réforme Macron/Delevoye :

▶▶ La retraite sera calculée sur l'intégralité de la carrière (43 ans) et plus sur les 25 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public. C'est un effondrement des pensions assuré :

- **122€/mois** pour un salarié au SMIC ;
- **184€/mois** pour un salarié avec un salaire de 2280€ brut mensuel ;
- **247€/mois** pour un cadre à 40K € annuels (source : Capital).

▶▶ Les salariés seront obligés de partir à la retraite à 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70 ans : « le système universel incitera au prolongement de l'activité » (rapport Delevoye).

▶▶ Toute pension de réversion ne pourra être versée qu'à compter de 62 ans, soit 7 ans plus tard qu'aujourd'hui pour un salarié du privé ! Et bien plus pour un fonctionnaire ! 4.4 millions de personnes sont concernées dont 1 million de femmes ne disposant pas d'autres revenus pour vivre.

▶▶ Une règle d'or de non-déficit sur 5 ans pourra entraîner une forte baisse du niveau des retraites en cas de choc majeur comme la crise financière de 2008, même pour celles et ceux qui sont déjà retraités !



Pour le gouvernement, les dépenses de retraite doivent se stabiliser ou baisser alors que le nombre de retraités va augmenter :

C'est la garantie d'une baisse des pensions pour TOU-TE-S !!!

L'argent pour financer nos retraites existe : la France reste de loin le plus grand payeur de dividendes aux actionnaires en Europe avec **51 milliards d'euros pour le second trimestre 2019**. Augmentons les salaires, élargissons l'assiette des cotisations, réalisons l'égalité salariale entre les hommes et les femmes et il n'y aura plus de problème de financement.

D'ailleurs, y en a-t-il vraiment un ? En 2017, le Conseil d'Orientation des Retraites indiquait que les régimes n'étaient pas déficitaires. En 2019, sans doute opportunément, il découvre un déficit de 7 à 14 milliards d'euros. Ces chiffres peuvent paraître énormes. Mais en 2017, les allègements de cotisations patronales et le Crédit d'Impôt Compétitivité-Emploi (CICE) représentaient 52 milliards d'euros de cadeaux aux employeurs et aux actionnaires !

On entend souvent les jeunes dire : « Nous, on n'aura pas de retraite ! »

Si ! La retraite, ce sont les travailleurs et travailleuses mobiliséEs qui l'ont gagné, elle est à nous ! Défendons-là et nous en aurons une !

Retrait du projet MACRON / DELEVOYE !
TOUS EN EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION

MARDI 24 SEPTEMBRE

Retrouvez toutes les informations indispensables sur le site de la CGT Schindler France et sur <http://cgtschindler.free.fr>



Matériel réalisé grâce aux cotisations des syndiqués